Sajoo Amyn B. (éd.)
*The Shari'a: History, Ethics and Law*

Londres, I.B. Tauris, The Institute of Ismaili Studies
2018, 264 p.
ISBN : 9781788313162

L'ouvrage collectif édité par Amyn B. Sajoo se lit comme une introduction aux débats contemporains autour de l'adaptation de la normativité juridico-religieuse que désigne le terme *sharīʿa* aux contextes sociopolitiques modernes. Le livre rassemble des contributions qui, pour la plupart, se situent à l'intersection entre une pensée musulmane réformiste et la recherche universitaire sur l'islam. Cette orientation reflète un phénomène très présent dans les universités anglo-saxonnes de nos jours, en particulier dans les départements de droit et d'études religieuses (*religious studies*), où toute une génération de chercheurs s'identifiant comme musulmans tente de développer des travaux académiques susceptibles de donner également lieu à un renouvellement théologique. L'enjeu d'une telle entreprise intellectuelle est parfaitement résumé dans une phrase introductive tirée du chapitre de Ziba Mir-Hosseini sur la question du statut de la femme dans le *fiqh*. L'anthropologue irano-américaine écrit : « I come to this subject as an anthropologist as well as a Muslim woman and I locate my analysis within the tradition of Islamic thought » (p. 102). En effet, en parcourant les différentes contributions, dont les auteurs sont majoritairement des juristes et des islamologues, le lecteur retient l'impression d'un livre qui témoigne avant tout de certaines dynamiques intellectuelles au sein de la diaspora musulmane du monde anglophone.

De ce positionnement épistémologique découle une certaine difficulté, voire un malaise, pour l'historien du droit musulman censé établir un compte rendu de l'ouvrage. Certes, les auteurs soulèvent des points importants tels que l'historicité des normes charaïques ou la distinction, dans les écrits des juristes, entre une éthique qui relève de l'individuel et l'application de la charia comme droit dans le cadre de l'État prémoderne. De même, l'ancrage des différents chapitres dans la discursivité des sciences humaines ne saurait faire de doute. Khaled Abou El Fadl, professeur de droit musulman à l'université de Californie à Los Angeles (UCLA), reconnu pour ses travaux sur la question de la violence dans le *fiqh*, met pertinemment en exergue la tension qui existe entre la réflexion savante sur le droit des grands noms de l'islam sunnite, comme al-Ghazālī (m. 1111), et l'articulation de cette pensée dans des pratiques juridiques et judiciaires historiques. Néanmoins, quand El Fadl introduit dans son argumentation la notion de l'« impératif de la crainte de Dieu » (*the imperative of godliness*, p. 31) et conclut son texte par une ouverture sur ce que devrait être une « *sharia-oriented society* » (p. 36) – à savoir une société qui n'applique pas aveuglement des règles juridiques provenant d'une époque révolue, mais qui cherche à « réfléchir avec Dieu » (*reasons with God*, p. 36) pour définir une normativité en phase avec le monde moderne –, nous entrons dans le domaine des convictions et croyances personnelles sur lesquelles il nous semble inapproprié de se prononcer dans un cadre académique.

Une telle alternance entre propositions scientifiques et théologiques s'observe dans la majorité des contributions que contient l'ouvrage. Comme l'éditeur Amyn B. Sajoo l'écrit dans son introduction, l'enjeu est de déconstruire une « mythologie » (p. 3) de la charia où celle-ci est perçue comme un cadre légal immuable, intrusif et, de ce fait, « incompatible avec la modernité » (p. 7). Le travail critique dans lequel se lancent les auteurs consiste alors à développer une approche éthique au corpus normatif musulman qui vise à réconcilier l'héritage textuel avec les besoins et les valeurs des sociétés contemporaines. Citons seulement deux exemples : dans sa discussion d'un cas de viol d'une femme mariée par son beau-père en Inde en 2005, cas où l'application de règles hanéfites a entrainé la demande d'une dissolution du mariage par un groupe d'oulémas conservateurs, Ebrahim Moosa (chapitre 3) plaide pour une application de normes charaïques plus sensible aux contextes locaux. Le juriste Karim H. Karim (chapitre 4) argumente que la charia doit tout d'abord d'être conçue comme un engagement moral (*moral commitment*) qui, aujourd'hui, pourrait se concrétiser à travers l'action sociale et caritative, ce dont témoigne le travail de nombreuses associations aussi bien sunnites que chiites. Les autres contributions poursuivent une direction similaire : qu'il s'agisse de la spiritualité soufie (Sa'diyya Shaykh) pour laquelle la charia assurerait un rôle de guide (*guiding role*), de la question du droit de la famille et des femmes, ou encore de la finance islamique et de la place de charia au sein de l'État moderne, l'accent est mis à chaque fois sur une relecture des textes juridiques musulmans sous l'angle de l'engagement éthico-normatif individuel et sociétal. Le lecteur intéressé par ces débats qui, en effet, agitent profondément l'islam contemporain, trouvera amplement matière à réflexion dans


BCAI 34 (2020) Sajoo Amyn B. (ed.): The Shari'a: History, Ethics and Law, recensé par Ismail Warscheid
© IFAO 2026 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

les différents chapitres de l'ouvrage. Pour ceux, en revanche, qui, comme l'auteur de cette recension, sont plus attentifs à l'évolution historique du droit musulman, l'ouvrage apporte en fin de compte peu d'éléments nouveaux.

*Ismail Warscheid*
*Université de Bayreuth*
*Cnrs-Irht*


BCAI 34 (2020) Sajoo Amyn B. (ed.): The Shari'a: History, Ethics and Law, recensé par Ismail Warscheid
© IFAO 2026 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net